QUERRIEU





24 bis, route Nationale 80115 QUERRIEU 03 22 39 40 20 06 62 55 40 35



Vos commerces de proximité sont de vrais réservez-leurs vos achats....







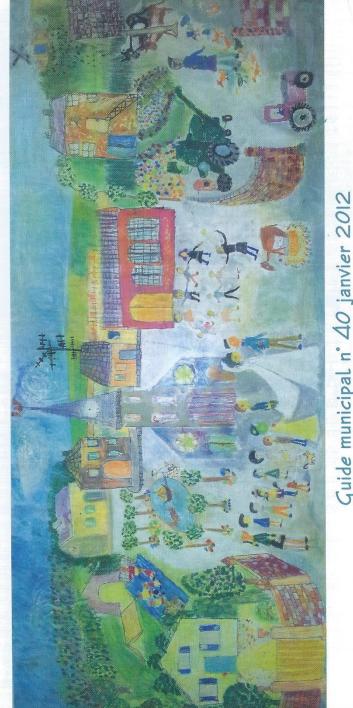
Jump

-__

-

T

S....



janvier

°c

municipal

Guide



EXPLOITATION FORESTIERE NEGOCE DE GRUMES BOIS DE CHAUFFAGE - BOIS D'ALLUMAGE ABATTAGE ET ELAGAGE PRODUCTION ET VENTE DE SAPINS DE NOEL

Siège social:

hugues.leger@wanadoo.fr

74, rue Léon Dupontreué **80000 AMIENS** rue du Petit Camon

Tél/Fax 03 22 52 96 11 Port

80260 ALLONVILLE 06 11 98 85 93















Chaque année, à l'occasion des vœux, je suis amené à prendre la plume pour cet exercice de rédaction et cela depuis 1992. le dois avouer que c'est la première fois que j'ai aussi peu d'inspiration. le ne sais pas si c'est à cause de la crise et de la morosité qui entoure celle-ci ou si c'est le fait de ne pas être en mesure d'annoncer un grand nombre de projets réalisés ou à venir comme je le faisais par le passé. Toujours est-il, que lorsque l'on vit dans une société qui a de plus en plus d'exigences et que l'on a de moins en moins de moyens pour y faire face, il me semble de plus en plus difficile d'être Maire. D'ailleurs, un grand nombre de Maires de petites communes actuellement en place s'interroge vraiment sur le fait de continuer au-delà de 2014, car il semblerait que le poids des responsabilités augmente et les moyens nécessaires pour faire face diminuent. Nous mettrons cela sur le dos de la crise et resterons optimiste pour le futur. Il reste tellement à faire que ce n'est pas le moment de baisser les bras face aux difficultés.

Comme je l'avais indiqué lors des vœux précédents, nous avons dû marquer une pause sur les investissements en 2011 afin de rétablir le fonds de roulement nécessaire à la bonne marche de la commune.

L'équilibre budgétaire est aujourd'hui atteint et le fonds de roulement commence à se reconstituer. La ligne de trésorerie, que les banques

Le Mot du Maire

ne souhaitent plus accorder aux petites communes, a été consolidée à un taux fixe attractif, par un emprunt. Cet emprunt de 100000€ a été contracté en anticipation des dépenses d'investissement concernant la salle communale.

Une erreur d'écriture budgétaire découverte en début d'année a mis en évidence que la situation était plus tendue que ce que l'on pensait. C'est pour cela que l'augmentation de la taxe d'habitation que chacun a pu constater, a été plus importante que ce que nous souhaitions. Lors des simulations effectuées avec le concours des services fiscaux, nous avons découvert que le lien qui lie les trois taxes devait être activé. Ceci nous a amené à voter également une augmentation sur le foncier non bâti, rendu obligatoire par ce mode de calcul. Le taux de la taxe d'habitation reste inférieur à la moyenne départementale, alors que le taux du foncier non bâti est maintenant supérieur à celle-ci. En ce qui concerne le foncier bâti, son taux inchangé, bien qu'inférieur à la moyenne départementale, s'en approche. Ces nouveaux taux ont été déterminés en fonction de la recette escomptée.

Le constat est que la crise que nous traversons actuellement a des répercussions directes sur les finances des différentes collectivités territoriales. Après la Région, le Département qui va de nouveau augmenter son taux en 2012 et Amiens-Métropole, notre commune a dû, après avoir utilisé tous les autres



leviers, se résoudre à augmenter son taux d'imposition. Ceci n'était pas arrivé depuis 1983.

La pression fiscale ainsi augmentée nous rapporte environ 50000€ supplémentaires par an, ce qui permet de faire face aux diminutions de certaines dotations et à l'augmentation de certaines charges de fonctionnement mais aussi de prévoir le financement de certains investissements.

En ce qui concerne Amiens-Métropole, le taux de l'impôt « ménage » instauré en 2011 et le taux de la taxe d'enlèvement et de retraitement des ordures ménagères sont reconduits à l'identique.

Le projet de construction de la salle communale quant à lui suit son cours et nous espérons que les subventions des différents partenaires seront à la hauteur de notre attente afin de réduire au maximum le montant et la durée de l'emprunt qui sera nécessaire à cette réalisation.

En 2005 une enquête a été diligentée par la Commune afin de répondre à la demande de nombreux administrés qui se plaignaient de l'insuffisance de la couverture de réseau de téléphonie mobile. De nombreuses réponses nous ont été renvoyées puis transmises aux différents opérateurs. Aucune réaction de ces derniers jusqu'à un jour de mai 2011 ou ORANGE nous a contacté. Cette société propose d'installer une antenne sur un terrain

communal à proximité de la salle des fêtes. Le Conseil Municipal a donné un avis favorable à cette proposition et les demandes d'autorisation ont été lancées par cet opérateur. L'intérêt de l'installation sur un terrain communal permet de maitriser un peu plus le projet et de toucher le loyer estimé à 3500€ annuel. L'implantation dans le bosquet à la limite du bois de la propriété voisine permet de réduire sensiblement l'impact visuel.

Si ces autorisations n'étaient pas obtenues, la demande de location du terrain nécessaire serait proposée à des propriétaires privés du secteur afin d'implanter cet équipement jugé utile pour le bon fonctionnement des téléphones portables. Cette solution nous priverait du loyer et de la maîtrise du projet. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un projet communal, il nous semblait utile de fournir cette information. Nous ne manquerons pas de vous indiquer la suite qui sera donnée.

Avant de conclure, je souhaite remercier Mme Christine Barbier pour la qualité du travail qu'elle a fourni au service de la Mairie et de ses administrés. J'ai apprécié de travailler avec une collaboratrice qui était, souvent au-delà de sa mission, prête à rendre les services demandés par les Villageoises et les Villageois mais aussi de suivre avec efficacité les dossiers que je lui confiais. Sa discrétion et les relations de confiance que nous partagions m'ont permis d'appréhender

mon travail avec sérénité. Je lui souhaite pleine réussite dans son nouvel emploi à temps complet au Conseil Général qui j'espère la satisfera pleinement.

Puisqu'une page se tourne, je tiens à remercier Mme Isabelle Desorme qui a bien voulu accepter la dure mission de travailler avec moi au service des administrés. Après quelques entretiens d'embauche passés, j'ai su qu'elle était la personne qu'il nous fallait pour assurer la continuité du service auquel on est habitué et je vous demande de lui réserver le meilleur accueil.

Je n'oublie pas, bien entendu, de remercier l'ensemble du Conseil Municipal pour le soutient qu'il m'apporte. Je remercie aussi l'ensemble des employés municipaux pour le travail qu'ils fournissent au quotidien au service de la collectivité.

Pour conclure, je remercie les Présidents d'associations, les membres bénévoles de la bibliothèque pour le travail qu'ils effectuent au quotidien au service de la population et je vous présente au nom du Conseil municipal et de l'ensemble des employés communaux, mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour l'année deux mille douze.

Le Maire

Dominique Capart



Les permanences de la Mairie



Pour nous contacter : tél: 03.22.93.02.17 Fax : 03.22.72.51.84 Site Internet de la Mairie : http://www.ville-allonville.fr

Dates à retenir pour l'année 2012 :
les vœux du Maire : le 04 janvier 2012
la fête locale : le 02 septembre 2012
le repas des seniors : le 25 novembre 2012

salle des fêtes

Tarifs de location
habitants d'Allonville : 265 €
habitants d'Amiens Métropole : 400 €
habitants extérieurs : 530 €
forfait nettoyage : 75 €
cautions pour toutes les locations :
610 € + 100 € pour le tri sélectif



Ecole publique Maurice Choquet

PS/MS/GS

Mme Sara 27 élèves

GS/CP

Mme Carpentier, Directrice 23 élèves

CEI/CE2

Mme Miannay - Mme Olivier(le vendredi) 20 élèves

L'équipe enseignante a déposé un projet Contrat Local d'éducation Artistique (CLEA) en poésie pour le troisième trimestre.

Des sorties pédagogiques auront lieu durant l'année scolaire en fonction des différents projets menés dans les classes. Voici quelques exemples :

- le Cinébus
- * l'IREAM : ateliers de dégustation en lien avec la Semaine du Goût
- le Festival du Film d'Amiens

Le spectacle de Noël au Cirque d'Amiens :

Il est offert par la municipalité comme tous les ans.

Le sport à l'école :

- Piscine « Le Nautilus » au deuxième trimestre pour les élèves de GS. CEL et CE2
- Patinoire depuis le 22 novembre pour les élèves de GS/CP
- Initiation au ballon au poing pour les CEI/CE2 (ler trimestre)

La bibliothèque :

Les élèves sont heureux de fréquenter la bibliothèque municipale une fois par mois.

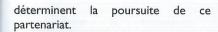
L'équipe enseignante remercie Mme Croizé et Mme Boché pour leur accueil et leur bénévolat.

Cette année, outre les 70 écoliers fréquentant les 3 classes de notre 16 enfants d'Allonville poursuivent leur scolarité en classes de CM1 et CM2 au sein de l'école de Poulainville.

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du communes, validé par l'inspection académique et mis en œuvre à compter de la rentrée 2009.

solution, reconductible annuellement et envisagée alors pour une durée de 3 à 4 ans, permet, rappelons le, de maintenir notre école de village.

La plus grande attention est donc toujours apportée aux prévisions partenariat conclu entre les deux d'effectifs, qui font d'ailleurs l'objet d'une communication annuelle à l'inspection académique et



Depuis le 1er trimestre 2011, les classes de PS/MS/GS et GS/CP sont dotées d'ordinateurs portables et de TBI (tableau blanc interactif).

En ce qui concerne la classe de CEI/CE2, seuls des ordinateurs portables ont été souhaités par l'enseignante; la demande est toujours en cours auprès d'Amiens métropole. fournisseur des matériels.

Pour mémoire: le coût de l'installation électrique nécessaire à la mise en service de certains équipements et les portails d'accès internet sont financés par la commune.

L'accès Internet par le biais du système Wifi est désormais possible depuis le mois d'octobre 2011.

D'autres aménagements. modestes, ont également été assurés par la municipalité; à titre d'exemple:

estrade pour la classe de maternelle; cet équipement, facilitant l'accès des plus petits au TBI, a été réalisé par Michel Bretaudeau. Merci à lui pour sa disponibilité et bravo pour ses compétences.

- pendule pour la classe de GS/CP;
- store pour la porte ouvrant sur le préau de la classe CEI/CE2.

A toutes et tous bonne et heureuse



Ce n'est pas pour me vanter, Disait la virgule, Mais, sans mon jeu de pendule. Les mots, tels des somnambules, Ne feraient que se heurter.

C'est possible, dit le point. Mais, je règne, moi, Et les grandes majuscules Se moquent toutes de toi et de ta queue minuscule.

Ne soyez pas ridicules, Dit le point-virgule. On vous voit moins que la trace Des fourmis sur une glace. Cessez vos conciliabules. Ou, tous deux, je vous remplace!

Maurice CARÊME (1899-1978)



Commission environnement

En 2011, nous souhaitions lancer des études pour la réhabilitation de la chaussée du lotissement du tour des haies ainsi que celle de la prairie des Auges. Pour cela il nous aurait fallu faire appel à un bureau d'études privé car la DDTM (qui remplace la DDE) n'est plus en mesure de réaliser ce service aux communes. Une possibilité d'utiliser les services voirie d'Amiens-Métropole est en cours d'étude. Si cela se révèle possible, nous pourrions conventionner avec ces services afin de leur confier l'étude et le suivi de travaux sur la voirie Communale. En fonction des estimations. nous procéderons à un appel d'offres avec tranche ferme et tranches conditionnelles.

Dans l'attente de travaux plus conséquents, les nids de poules recensés sur la Commune ont été rebouchés par l'entreprise COLAS.

En 2012, nous prévoyons de poursuivre la réalisation d'allées de schiste rouge afin de sécuriser un peuplus les déplacements des piétons.

Une nouvelle commande de panneaux de rue, du même type que ceux qui ont été installés dans les nouveaux lotissements, sera passée afin d'équiper en priorité les rues dont la signalétique n'est pas correcte.

Malgré l'augmentation de la population et du nombre d'espaces verts ainsi créés, nous continuons à entretenir la commune avec un seul employé communal. Les espaces verts qui longent les voiries communautaires sont pris en charge par des équipes d'Amiens-Metropole. Afin d'optimiser au mieux le temps de travail de notre employé, je vous demande de bien vouloir respecter les espaces publics, notamment en ne stationnant pas sur les trottoirs engazonnés, en ne déposant pas d'ordures ou même de verre autour des bennes à verre et papier. Afin d'éviter le refus de ramassage des ordures ménagères, il est souhaitable de respecter impérativement le tri sélectif des emballages. En cas de doute il est préférable d'utiliser le container d'ordures ménagères.

En plus des espaces verts, notre employé est amené à travailler sur l'ensemble des bâtiments communaux, afin de les maintenir, autant que faire se peut, en bon état. C'est ainsi que l'hiver dernier il a repeint la salle des fêtes à moindre coût en utilisant des « fonds de peinture ».

Pour la troisième année consécutive, nous organisons, dans le cadre de la semaine du développement durable, le nettoyage de printemps des rues et chemins communaux.

Merci de retenir dès maintenant dans votre agenda la date du samedi 14 avril 2012 au matin. Pour mémoire, 4 à 5 mètre-cube de déchets ont été collectés chaque année. Venez nombreux accompagnés de vos enfants afin de participer à l'amélioration de notre cadre de vie. Nous comptons sur vous.

Merci par avance de respecter les équipements communaux et d'assurer la sécurité de chacun en limitant votre vitesse dans le village.

Afin de permettre à chacun d'organiser ses promenades autour du village, nous vous communiquons à nouveau, en page centrale, le plan des chemins ou il est possible de se promener librement.

L'ensemble des membres de la commission reste bien entendu à votre écoute pour permettre, dans la mesure du possible, d'améliorer notre cadre de vie.

Bonne année à tous

Le président de la Commission Environnement Jean-Pierre Gardon





Voublions pas

que notre village doit rester propre et agréable

Service des déchets ménagers:

Les ordures ménagères sont collectées le mercredi

Les « Sacs Jaunes » sont collectés le mardi (attention : les sortir la veille au soir car le ramassage est effectué tôt le matin).

Les encombrants sont collectés le 3ème jeudi de janvier, avril, juillet et octobre.

Les conteneurs de verre, papier et plastiques sont situés à côté de la salle des Fêtes.

Les déchetteries sont ouvertes 7 jours / 7 y compris les jours fériés (sauf Pâques, Noël et Jour de l'An) :

Horaires d'été (du 01 avril au 30 septembre) : 9 h à 20 h Horaires d'hiver : 9 h à 18 h

La plus proche est à Camon, ZAC de la Blanche Tâche, près d'Emmaüs.

Les piles sont à déposer en Mairie où une mallette est à votre disposition.

Pour tout problème avec votre bac de collecte, ou pour une commande, vous pouvez

joindre le service Déchets Ménagers au: 03.22.33.12.12 ou par fax au 03.22.97.13.14

Eau et Assainissement: 03.22.33.13.13

Les demandes de branchement d'eau et d'assainissement, les relevés d'index, les renseignements sur la facturation, les ouvertures et fermetures de branchement, les mutations entre propriétaires, les appels pour interventions et les urgences sont traités par l'équipe d'accueil du Service de l'Eau et l'Assainissement d'Amiens Métropole.

Le centre de clientèle est accessible de 8 h à 18 h, du lundi au vendredi.

Electricité Réseau Distribution France.

- en cas d'urgence	, dépannage électricité	24h/24 et 7j/7	0 810 33 30 80
7	. 4 11 70	4 . 704 . 1 1.7 701	11 0 0 1 0 1 70 10

- Pour un raccordement : Accueil Raccordement Electricité Picardie...... 0 810 34 79 48

Gaz Réseau Distribution France

- Pour un raccordement :

Accueil Gaz Naturel Raccordement et conseils Picardie...... 0 810 22 40 00



En **2011**, de nouveaux lecteurs ont rejoint la bibliothèque.

De nombreuses animations ont été proposées aux plus jeunes mais aussi aux adultes (ateliers créatifs, concours sur l'Europe, matinées contes, rencontre autour de la BD...).

Nous intervenons également une fois par mois auprès des enfants de l'école et à chaque période de vacances auprès du centre de loisirs. Pour 2012, nous prévoyons encore de belles rencontres et de bons moments de convivialité. Nous espérons vous faire découvrir de belles histoires et des auteurs remarquables.

Tous les 2 mois Amiens Métropole nous prête 200 livres. C'est l'occasion rêvée d'avoir un fonds toujours renouvelé et de vous proposer régulièrement des nouveautés.

Nous avons élargi nos heures d'ouverture pour satisfaire le plus grand nombre d'entre vous.

Depuis septembre, nous avons une permanence



le mardi de 16h à 19h (sauf vacances scolaires), le mercredi de 17h à 19h le samedi de 10h à 11h30 (sauf juillet et août).

Que vous soyez lecteur assidu ou lecteur occasionnel, nous sommes toujours ravies de vous accueillir à la bibliothèque.

N'hésitez pas à consulter notre blog pour vous tenir au courant de notre actualité : bibliothequeallonville.unblog.fr

Club des Aînés

Cette année 2011, nous avons fait une croisière sur la Marne. En 2009 c'était la Seine.

Comme chaque année, nous nous rendons à « Impérial Show » pour Noël.

Nous nous réunissons aussi avec Cardonnette bien amicalement.

Bonne et heureuse année à tous et bonne santé

Un petit rien....

Un petit rien, c'est dire bonjour A la voisine et aux amis, C'est presque rien et c'est facile, Cela rend la vie plus jolie. Un petit rien, c'est dire merci A celui qui vous rend service. C'est presque rien, un petit mot de courtoisie Qui rend heureux celui à qui il est dit. Un petit rien, c'est un sourire A distribuer sur son chemin. C'est presque rien, mais c'est beaucoup Cela rend heureux et c'est contagieux. Ces petits riens sont peu de choses Mais ils illuminent la journée. Ils donnent envie de partager le bonheur Et cela, ça n'a pas de prix.

Pour être heureux

Il ne faut que des fleurs Un filtre de soleil Et quelques grains de bonheur Le cri d'un enfant, le toit d'une maison Et la brise du vent. Pour être heureux Il ne faut plus penser Que l'on puisse être malheureux. Il faut changer une larme en sourire Et aller droit de l'avant. Pour être heureux Entre nous Il faut si peu!



Le Comité des Fêtes

Les membres du comité des Fêtes se joignent à moi pour vous présenter leurs meilleurs vœux pour l'année 2012.

Fête des plantes 15 avril 2012 Toute personne le désirant est la bienvenue au comité des Fêtes.

Tous les membres du comité des Fêtes sont à votre écoute pour toutes nouvelles idées permettant de créer de nouvelles réjouissances dans notre village.



Inscription à la Bibliothèque de 16h à 20h

Le vendredi 27 avril 2012 Les riverains de la réderie

Le vendredi 4 mai 2012 Les Allonvillois

Le vendredi II mai 2012 Ouvert à tout le monde

Une Bourse des jouets dans la salle des Fêtes est envisagée pour la fin de l'année

Soirée Beaujolais le 17 novembre 2012

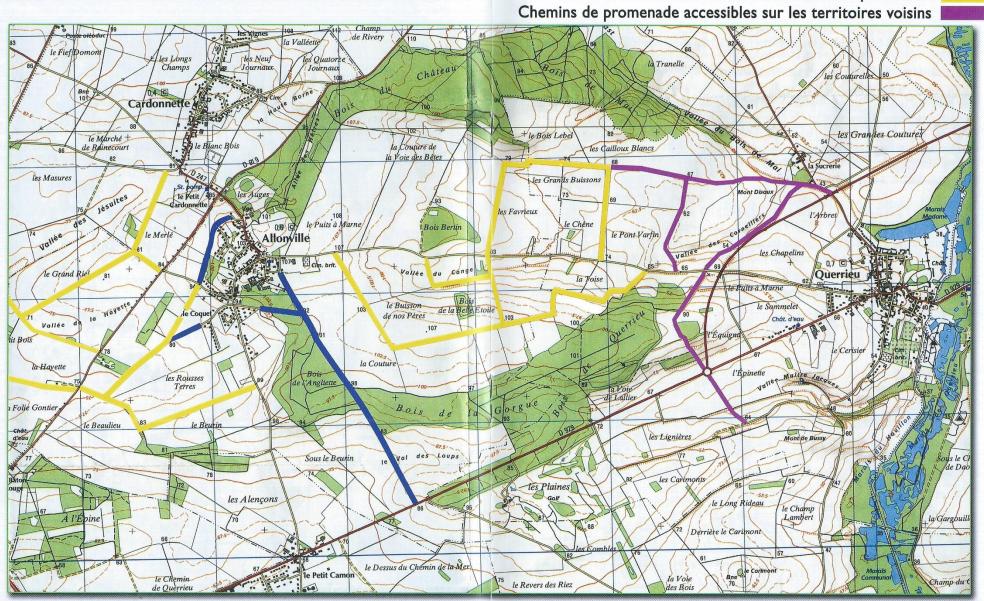
abus d'alcool est dangereux pour la sant



Promenade Autorisée

Suivez le Guide....

Chemins communaux
Chemins d'exploitations



Bien être et harmonie du corps

L'association Bien Etre et Harmonie du corps propose aux Allonvillois

4 sections : gymnastique adulte, animation gymnastique enfant, danse et Taï-chi.

Ces activités ont lieu chaque semaine en dehors des vacances scolaires à la salle des fêtes, mise à notre disposition par la commune.

Retenez dès à présent la date du dimanche 25 mars 2012 pour notre traditionnelle randonnée pédestre ouverte à tous.

Gymnastique adulte

Comme la saison précédente, ce cours est animé par 2 jeunes professeurs sympathiques ;

Grégory le lundi de 18h30 à 19h30 Anne-Laure le jeudi de 18h45 à 19h45.

Quelque soit votre sexe, votre âge, vous serez les bienvenus si vous souhaitez nous rejoindre. La cotisation reste modique : 80€ (2011/2012) et ce pour une ou deux séances par semaine à votre choix.

Les cours sont dynamiques et nous permettent de garder la forme; ils respectent le rythme et les possibilités de chacun.

Gymnastique enfant

Cette année encore, Anne-Laure assure l'animation de cette section qui accueille les enfants de 5 à 11 ans:

le mardi de 18h30 à 19h15.

La cotisation annuelle reste inchangée (100€)

Le petit nombre d'inscrits n'a pas permis de maintenir les deux groupes d'enfants des saisons précédentes.







Danse

Vous avez envie de vous détendre en apprenant à danser ? L'association vous propose un atelier d'initiation à diverses danses: traditionnelles, collectives ou de couples, country, madison, charleston, valses, scottish, jig, cercles Son animatrice, Martine, vous donne rendez-vous :

Le mardi de 19h30 à 20h30

Contact: Martine BULANT 03 22 93 02 96

Taï-Chi Chuan

Depuis plusieurs années, la pratique du Taï-chi-chuan est enseignée au sein de l'association Bien-être et Harmonie du Corps par Dominique SACHET :

le lundi de 20h à 22 h.

Le Taï-chi-chuan est un art martial traditionnel chinois qui est à la fois technique de santé, gymnastique douce et méditation en mouvement. Cette pratique est accessible à tous quels que soient l'âge, le sexe et la condition physique.

Contact: Dominique Sachet le lundi soir

Bonne et heureuse année 2012 à tous.

Corine PILLON, Présidente: 03 22 93 61 37 Danielle PRIVET, Trésorière: 03 22 93 02 72 Danièle LEMAITRE, Secrétaire: 03 22 93 64 66 Chantal MOLON, Vice-Présidente: 03 22 93 04 97





U.S. Allonvilloise

LA MARCHE DU CLUB:

La structure du club a évolué cette année avec l'arrivée d'un nouveau président qui souhaite pérenniser le niveau actuel et attirer plus de jeunes joueurs issus de la commune.

Le club compte aujourd'hui 84 licenciés. Nous cherchons toujours des sponsors afin de nous permettre d'améliorer les conditions du club. Nous tenons à remercier la Municipalité ainsi qu'Amiens Métropole pour leur aide.

U6 à U18:

Les équipes de jeunes sont en entente avec Rivery.

Senior A:

Au nombre de 40 pour les deux équipes, l'équipe a été promue en promotion de première division. Elle a pour objectif la montée.

Senior B:

L'équipe a été promue en quatrième division avec pour objectif la montée.

Les vétérans :

Au nombre de 22, se font surtout plaisir en décompressant du travail de la semaine. Les matchs ont lieu le samedi à 15h.

L'encadrement : Fievet Alain : 'U6 - U7

Paillart Loïc: U10 - U11 et U16 - U18

Paillart Michel: U16 - U18
Arzalai Karim et Picard Willy: U14 - U15
Deparis Vincent: Senior B
Benyaya Farid: Seniors A

Thomas Pascale, Giquel René, Arzalaï Aïssa, Thomas Alain et Maumené Pierre assurent la buvette ainsi que diverses tâches telles que délégué, arbitre et traçage de terrain.

L'entrainement des jeunes a lieu le mercredi après-midi à Rivery

Constitution du bureau : Milicevic Jean-Michel : président

Arzalaï Aïssa : vice président
Paillart Loïc : secrétaire
Maumené Pierre: trésorier

Paillart Michel: secrétaire adjoint

Contacts Club

Milicevic Jean-Michel : 06 80 91 74 55
Paillart Michel : 06 09 46 72 36
Maumené Pierre : 03 22 93 05 61

TOUS LES MEMBRES DU CLUB VOUS PRESENTENT LEURS MEILLEURS VŒUX POUR 2012





Tennis Club

Nous avons la chance d'avoir, à proximité de notre lieu de vie, un cours de tennis que nous nous efforçons de préserver.

Le cadre, calme et verdoyant, attire beaucoup les nouveaux arrivants à Allonville.. Nous souhaitons à ceux-ci et aux anciens de pouvoir continuer à se détendre simplement..

Tous nos vœux pour l'année 2012

Le président Daniel Fourrier 12 La Ruelle 03 22 93 03 99

La secrétaire Annie Leclercq I rue des Auges 03 60 65 50 16









Le but de l'Association Pour les Enfants d'Allonville est de permettre à tous les jeunes de moins de 7 ans à plus de 77 ans de vivre de bons moments.

Nous organisons des animations autour des enfants, des sorties pour les ados et des sorties en famille. Nous aidons au financement de projets scolaires et de projets pour la bibliothèque.

Composée d'une équipe dynamique et conviviale d'Allonvillois, parents d'élèves ou non, l'APEA crée des moments inoubliables pour les petits et les grands de notre village.

Notez dès maintenant les prochains rendez-vous pour l'année 2012 :

- Samedi 31 mars : à 11h chasse aux œufs et à 19h
- soirée dansante à la salle des fêtes.
- Samedi 23 Juin : fête de l'école suivie de la traditionnelle kermesse.
- Dimanche Ier juillet : sortie en famille
- Dimanche 02 septembre : animation de la fête du village
- Fin septembre : gouter apéritif dans la cour de l'école pour accueillir les nouveaux parents d'élèves.
- Fin décembre, avant les vacances: arbre de noël

Isabelle Jolois : Xavier Petit : présidente vice président secrétaire

Marie-Dominique Peyresblanques : Sybille de Monclin :

suppléante trésorière

Céline Waret : Stéphane Boufia :

suppléant

Venez découvrir ou revoir les bons moments de l'année :

http://apeallonville.blogspot.com/

ALSH APS

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique, la fédération Léo Lagrange est partenaire de notre commune dans sa politique éducative et culturelle.

Le projet pédagogique pour l'année périscolaire a pour objectif d'être un lieu de détente avant et après l'école. Ce doit être un lieu propice pour l'éveil de l'enfant, aiguiser leur curiosité et les aider à grandir.

Cette année nous souhaitons mettre en place un projet d'animation autour de l'art culinaire.

C'est un outil qui permettra de mettre en avant plusieurs points :

Découvrir les produits locaux, création d'un potager.

La pratique, la réalisation de recettes:

Concevoir, créer un livre de recettes.

Aborder la notion de bien manger, bien bouger.

Tout au long de l'année, l'équipe d'animation mettra en place un projet d'animation et proposera diverses activités sur le temps du midi et du soir.

Les horaires du périscolaire restent inchangés :

Le matin : de 7h45 à 8h20

Le midi : de 12h à 13h50

Le soir : de 16h30 à 18h30





Accueil PériScolaire

Les tarifs sont en fonction du quotient familial. Les tarifs varient de 0,45cts à 0,68 cts de la demiheure pour l'accueil périscolaire et de 7€80 à 9€90 à la journée en accueil de loisirs lors des vacances.

Pendant les petites vacances scolaires et le mois de juillet, de nombreuses activités seront proposées. Le fil conducteur de cette année sera « l'alimentation ». A chaque période de vacances nous mettrons en avant une catégorie d'aliments.

Un programme détaillé sera disponible à l'accueil de loisirs, 2 place Mare du Four avant chaque période.

Les inscriptions se font à la journée pour les petites vacances scolaires et à la semaine pour l'accueil de juillet.

Les dates à retenir pour l'accueil de loisirs sont :

Du 27 février au 02 mars 2012 Du 23 au 27 avril 2012

Du 09 juillet au 03août 2012

Les inscriptions et renseignements sont à prendre auprès de la directrice disponible le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de préférence l'après midi au 03.22.93.64.28, 2 place Mare du Four à ALLONVILLE.

Hélène Vivier, directrice ALSH.

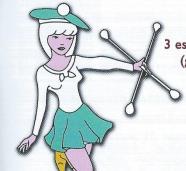


Le club les Ophélines

Le club les Ophélines d'Allonville recrute: Majorette - Pompon Filles et Garçon à partir de 4 ans Assurons leurs formations et leurs chorégraphies Les entrainements ont lieu le mercredi de 14h à 17h à la salle des fêtes du village



cotisation annuelle: 15€ Allonville cotisation annuelle: 18€ Extérieur



3 essai gratuit avant inscription: (gouter offert par le club)



Contact:
Les Ophélines d'Allonville
23, rue du bout de ville
80260 Allonville
Tél: 03 22 93 03 70
06 75 93 69 51

Culturel

Espace d'accueil, de rencontre et d'expression artistique



L'association « Petit théâtre d'argile » a pour but la création, le développement et l'organisation d'activités culturelles et artistiques.

Deux spectacles ont eu lieu en 2011

- 29 janvier: Les têtes de piafs (chanson, accordéon, contrebasse)
- 02 avril : concert dans le cadre du festival de jazz d'Amiens avec Magic Malik et Sarah Murciat (flûte et contrebasse)

Cet automne, un dimanche par mois, nous accueillons Christine Caillou qui donne des formations « **clown** ».

La programmation 2012 est en réflexion..., spectacles de contes, chansons, marionnettes,... nous vous convierons prochainement.

Bienvenue au Petit Théâtre d'Argile!

Renseignements, réservations : A.M. et J.P. Mortagne 19, la Ruelle 80260 Allonville 03.22.93.02.57

www.mortagne.jeanpaul.fr

. . .

Gîte rural 3 épis

Hébergements

Hébergement pour 10 personnes

(5 chambres), entrée indépendante au 17, la Ruelle 80260 Allonville.

Renseignements: Mortagne JP et AM 03.22.93.02.57

e-mail: annemariemortagne@hotmail.fr Location au week-end, mid week (lundi au vendredi)

ou à la semaine : service de réservation « Loisirs accueil somme »

site: www.gites-de-france.com



Hébergements



Meublé de tourisme « Clévacances »

Gîte classé 3 clés pour 2/4 personnes. Situé 11 rue du Petit Camon Location possible à la semaine et au WE.

Renseignements:
Mme HELBECQUE 03 22 93 41 99
Courriel: internet.hellab@sfr.fr







7 km d'Amiens Jacques Fauquembergue

LES 3 PLUMES

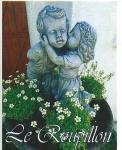
14, grande rue 80260 Allonville - France Tél. 33 (0)3 22 93 01 82 Mobile 33 (0)6 25 44 39 67

courriel : jacquesfaug@yahoo.fr





Chambre d'hôtes de charme Le Roupillon



Jean-Jacques et Nadine seront heureux de vous accueillir au sein du Roupillon. Ils vous réservent un accueil tout particulièrement chaleureux, convivial et des prestations de qualité.

> 17, grande rue 80260 Allonville Tél: 03 22 93 02 88 - 06 45 24 75 31

email: leroupillon80@gmail.fr - http://leroupillon.e-monsite.com

Informations

Dates des vacances scol	laires pour les académ	iles de la Zone B	
Académies concernées	Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg		
Rentrée scolaire des enseignants	Lundi 03 septembre 2012		
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : Mardi 04 septembre 2012		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : Samedi 27 octobre 2012	Reprise des cours Jeudi 08 novembre 2012	
Vacances de Noël	Fin des cours : Samedi 22 décembre 2012	Reprise des cours Lundi 07 janvier 2013	
Vacances d'hiver	Fin des cours : Samedi 16 février 2013	Reprise des cours Lundi 04 mars 2013	
Vacances de printemps	Fin des cours : Samedi 13 avril 2013	Reprise des cours Lundi 29 avril 2013	
Vacances d'été Fin des cours : Jeudi 04 juillet 2013			



Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en congés le vendredi soir après les cours.

NUMÉROS D'URGENCES

H				
TOTAL STREET, LOS COLONIOS SERVICES		SAMU Police Pompiers Accueil sans abri.	17	Sida Info (appel g Drogues
		L'URGENCE		(appel g
	Femme Battue		3919	Renseig
	SOS Enfance Ma	Horloge Météoro		
	SOS Enfance en (appel gratuit) SOS Violences F		0.810.012.014	Départe Informat
			03 22.52.09.52	Vol et pe
		ons		E.D.F. (d GAZ (dé

Sida Infos Service	
(appel gratuit)	0.800.840.800
Drogues, alcool, tabac Infos Serv	ice
(appel gratuit)	0.800.23.13.13
Renseignements administratifs	39.39
Horloge parlante	36.99
Météorologie	
Départementale	
Informations routières	0.826.02.20.22
Vol et perte de chéquier	0.892.68.32.08
Vol et perte de carte bancaire	0.892.70.57.05
E.D.F. (dépannage)	0.810.333.080
GAZ (dépannage)	

Plan de la commune

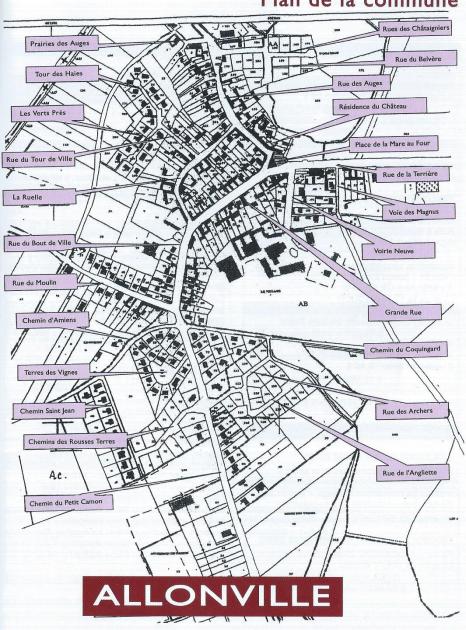


Tableau de bord

Salaires

SMIC :

Horaire – 9,19 €
Mensuel pour 151,67h – 1393,82 €

Minimum garanti - 3,43 €

Plafond mensuel de sécurité sociale - 2 946 €

Indemnités du personnel congréganiste (Valeur du point) – 16,667 €

Valeurs du point CCN 51 - 4,403 € CCN 66/CHRS - 3,74 € Aide à domicile - 5,302 € CCN FJT - 1.048 €

Indemnités kilométriques : CCN 51 – jusqu'à 5 CV : 0,58 € . A partir de 6 CV : 0,70 € (depuis le 1^{er} juillet 2011)

CCN 66 / CHRS - Selon barème fiscal

Aide à domicile :

Véhicule automobile : 0,35 € 2 roues moteur : 0.15 €

Allocations personnes âgées

Aide sociale aux personnes âgées

Plafond de ressources personne seule – 8 907,34€

Plafond de ressources ménage – 14 181,30 € Somme mensuelle laissée à la personne placée - 89€ minimum

Allocation de solidarité aux personnes âgées

Personne seule – 742,27 €/mois Couple – 1 181,77 €/mois

Forfait hospitalier

Cas général – **18 €/jour** Hospitalisation dans un service de psychiatrie – **13,50 €/jour**

Allocations personnes handicapées

AAH

Plafond de ressources personne seule 8 923,44 €

Plafond de ressources couple – 17 846,88 €
Plafond de ressources par enfant supplémentaire
- 4 461.72 €

Montant mensuel – 743,62 €
Garantie de ressources – 922,93 €
Montant minimal en cas d'hospitalisation,
d'hébergement ou de détention – 223,09 €
Complément AAH (mesure transitoire) - 100.50 €

ACTP

Taux maximum – 848,13 €
Taux variable – de 424,06 € à 742,11 €

AEEH

Allocation de base – 126,41 €
Complément 1ère catégorie – 94,81 €
Complément 2ème catégorie – 256,78 €
Complément 3ème catégorie – 363,44 €
Complément 3ème catégorie – 563,21 €
Complément 5ème catégorie – 719,80 €
Complément 6ème catégorie – 1 060,16 €
Majoration spécifique pour parent isolé :
Majoration spécifique 2ème catégorie – 51,36 €
Majoration spécifique 3ème catégorie – 271,11 €
Majoration spécifique 4ème catégorie – 225,17€
Majoration spécifique 5ème catégorie – 422,69 €

Allocations personnes handicapées (suite)

PCH

A domicile:

- Montants maximaux :

Aide technique : 3960 € pour 3 ans

Aménagement logement : 10 000 € pour 10 ans Aménagement véhicule : 5000 € ou 12000 €

pour 5 ans

Charges spécifiques : 100 € par mois pour 10

ans

Charges exceptionnelles : 1800 € pour 3 ans

Aide animalière : 3000 € pour 5 ans

- Tarifs aide humaine :

Aide à domicile employée directement : 11,96€/h,

Service mandataire : 13,16 € / h Service prestataire : 17,59 € / h

Aidant familial : 3,56 € / h, 5,33 € / h en cas de cessation totale ou partielle de l'activité professionnelle et dans la limite de 916,66 €/mois

- Taux de prise en charge : 100% si ressources < ou = à 25 444.06 €

- et 80% si ressources > 25 444,06 €

■ En établissement :

Tarifs de la PCH à domicile avec réduction de 10% pour l'élément aide humaine dans la limite :

minimale de 42,75€/mois et 1,44€/jour
maximale de 85,50€/mois et 2,88€/jour

Prestations familiales

Allocations familiales

Base mensuelle – 395,04 €

pour 2 enfants - 125,78 € pour 3 enfants - 286,94 €

pour 4 enfants - 448,10 €

par enfant supplémentaire - 161,17 €

Complément familial

Montant mensuel - 163,71 €

Prestation d'accueil du jeune enfant

PAJE de base - 180,62 € / mois

Indice de référence des loyers

4^{ème} trimestre 2010 - 119,17 €

1^{er} trimestre 2011 – **119,69** €

2^{ème} trimestre 2011 **– 120,31** €

3^{ème} trimestre 2011 - **120,95** €

Actes AIS - AMI

Lettre clé AIS - 2,65 €

Lettre clé AMI - 3,15 €

Majoration de nuit
De 20h à 23h - 9,15 €
De 23h à 5h - 18,30 €

Majoration Dimanche - 8,00 €

IFD (indemnités de déplacement) - 2,50 €

Indice des prix à la consommation

Série Hors tabac (nov. 2011)

Ménages urbains dont le chef est ouvrier ou employé – 122,86 €

Ensemble des ménages - 123,00 €

Série incluant le tabac (nov. 2011) Ensemble des ménages - 124,58 €

Dates à retenir

4 janvier : Vœux du Maire

25 mars : Bien Etre et Harmonie du Corps : Randonnée pédestre

31 mars : APEA : Chasse aux œufs de Pâques

31 mars: APEA: Repas à thèmes et soirée

14 avril : Nettoyage de printemps dans la commune

15 avril : Comité des Fêtes : fêtes des plantes

20 mai : Comité des Fêtes : Réderie

23 juin : APEA : Fête de l'école et Kermesse

2 septembre : Fête locale

25 novembre: Repas des Seniors

17 novembre : Comité des Fêtes : Soirée Beaujolais



Auto-Ecole GOSSELLIN



12, rue de la Vallée de l'Hallue (Direction Fréchencourt) 80115 PONT-NOYELLE



Tel. 03 22 40 12 99 - Port. 06 81 42 31 13
Permis 1€ par jour PREND A DOMICILE Permis B et AAC



Brunel Sylvain MARBRERIE - POMPES FUNEBRES

- Caveaux
- (an
- Monuments

 Articles Funéraires
- Transport de corps (avant et après mise en bière)
 Organisation des Funérailles
- Contrat Pré-Obsèques
- Contrat Pre-Obseques

5, rue du Priez - 80260 COISY

2 03 22 93 05 60 - Port. : 06 11 61 52 70

(Nationale 25, à 9 Km d'Amiens, direction Doullens)

RCS A 378 696 058





VCI CONSTRUCTION



Entreprise Générale de Bâtiment

Tel: 06.30.22.81.13

7, Rue de Villers Bocage 80260 BERTANGLES

Mail: vci-construction@orange.fr

